

MEMORANDUM SUR L'ENTREE DE L'UFC AU GOUVERNEMENT



Depuis quelques temps, nous assistons à des sorties inopportunes sur les médias, de certains responsables du parti. Le Bureau Directeur, face à ces comportements déplorables, tient à informer les militants, les sympathisants et le peuple togolais de ce qui s'est réellement passé et de la démarche du parti avant son entrée au gouvernement.

Suite aux élections législatives du 25 juillet 2013 et à l'échec de notre parti, le Président National, face à la gravité de la situation a très tôt, dès le 27 juillet 2013, mis en place un Comité ad'hoc chargé de consulter les cadres du parti et de mener des réflexions sur :

- 1) Les raisons de notre échec électoral
- 2) Les grandes réformes devant conduire à la refondation du parti
- 3) La conduite à tenir face au pouvoir et face aux autres partis de l'opposition
- 4) Le communiqué à adresser au peuple togolais.

Le comité ad'hoc était composé de six membres :

M. Diabaté Brim, 1^{er} Vice-Président

M. Djimon Oré, 3^{ème} Vice-Président

Dr Jimongou Pierre, Secrétaire Général,

M. Dablaka Christian, 1^{er} Trésorier Général Adjoint et Directeur de campagne,

M. Johnson André, Conseiller Spécial du Président National,

M. Galley François, Conseiller au Bureau Directeur,

Le comité a d'abord fait l'état des lieux après cet échec. Il a procédé à la consultation des cadres du parti, de certains députés disponibles et militants de base, pour les uns au siège, pour les autres à leur domicile, et a produit un premier rapport provisoire au Président National le 1^{er} août 2013.

Les réflexions sur les deux premiers points se poursuivent. Un communiqué a été déjà rédigé et rendu public le 13 août 2013 sous la signature du 1^{er} vice-président du parti M. Bouraïma-Diabacté.

Sur la conduite à tenir face au pouvoir, la question était de savoir s'il faut poursuivre notre partenariat politique résultant de l'Accord de 2010 ou pas. Les conclusions issues des consultations des membres du parti et des réunions du comité sont :

- 1) L'accord politique UFC-RPT du 26 mai 2010 résulte de notre choix d'une nouvelle stratégie de conquête du pouvoir ; notre parti l'assume pleinement et entend la

poursuivre ; c'est un choix d'avenir en faveur de la paix sociale et le développement économique de notre pays ; il finira par rallier une large opinion.

- 2) Il ressort de nos analyses préliminaires que l'échec de l'UFC provient principalement de nos dysfonctionnements internes et d'une communication externe insuffisante. L'électorat de l'UFC ne s'est pas mobilisé parce qu'il n'a pas compris notre nouvelle stratégie de lutte politique. Il ne l'a pas comprise parce que le parti ne l'a pas suffisamment expliquée. Il s'est largement abstenu. Il faut à présent le rassurer et cela est possible. Un travail a commencé depuis le début du mois de septembre 2013 dans cette direction. Il permettra aussi d'identifier tous les autres facteurs ayant contribué à notre échec aux élections législatives, d'y apporter des solutions et de refonder le parti. Les mauvais résultats des élections législatives ne résultent donc pas de la signature de l'Accord de 2010.
- 3) Cela étant, l'UFC entend poursuivre sa stratégie d'apaisement politique et entend s'impliquer dans les réformes constitutionnelles et institutionnelles à venir. Etant donné que la grande majorité des lois votées au parlement proviennent du gouvernement, pour pouvoir agir, un tant soit peu sur celles-ci, l'UFC a choisi d'être présent au sein du pouvoir exécutif.

Voilà pourquoi à l'unanimité, les cadres consultés et les membres du comité ad hoc ont demandé au Président National de répondre favorablement au souhait du Chef de l'Etat de poursuivre notre collaboration pour la consolidation de l'apaisement du climat politique et le développement économique et social de notre pays.

Le comité a également conclu que cette entrée devrait se faire sous certaines conditions au vu de l'expérience des trois dernières années. C'est pourquoi un document définissant les modalités de notre participation au gouvernement a été élaboré et présenté au Président National qui l'a validé.

Durant le mois d'août jusque vers la mi-septembre 2013, plusieurs échanges ont eu lieu entre les dirigeants de l'UFC et des émissaires du Chef de l'Etat. Au début de septembre 2013, une rencontre finale a ensuite eu lieu avec un représentant du pouvoir pour la présentation du document préparé par l'UFC en vue rendre le partenariat politique plus efficace. Cette présentation a été faite par M. OréDjimon, 3^{ème} Vice-Président du parti, en présence d'autres dirigeants du parti et des membres du Comité.

On peut donc dire que la décision d'entrer au gouvernement est une décision collégiale du parti et non une décision unilatérale du Président National. Au vu de ce

qui précède, le Président National n'a fait qu'entériner la décision prise par les cadres du parti y compris les contestataires actuels.

Cette contestation ne relève donc que de la mauvaise foi.

Le problème se trouve plutôt ailleurs. En effet, certains élus, dont le Ministre Djimon ORE 3^{ème} Vice-président, ont demandé avec insistance au Président National à être reconduits au gouvernement. En outre certains anciens députés dont HABIA Nicodème 5^{ème} Vice-président et responsables du parti dont HOMAWOO Jean-Luc Délégué à la Jeunesse, ont exigé du Président National d'avoir un portefeuille ministériel.

Or, les négociations n'ont permis d'avoir que 3 portefeuilles ministériels et un portefeuille de secrétariat d'Etat. Au vu du nombre très élevé de postulants, il fallait procéder à des choix. Face aux difficultés auxquelles le parti est confronté dans l'attribution des portefeuilles, certains ayant compris qu'ils ne seraient pas au gouvernement ont changé d'avis en demandant que l'UFC n'y entre plus.

Le Président National les a reçus à plusieurs reprises en tête à tête pour leur expliquer la situation. Malgré cela, ils sont restés sur leur position de revirement : ou ils sont ministres ou l'UFC n'entre pas au gouvernement.

Ce comportement malheureux n'est pas digne d'un militant de l'UFC. Il est contraire aux valeurs de l'Ablodé.

Le Bureau Directeur appelle tous les militants au respect de la discipline de parti. L'existence de plusieurs courants enrichit le débat démocratique nécessaire dans notre parti, mais cela ne doit pas être exploité pour installer l'indiscipline et l'anarchie. Quand une décision est prise par le parti, tous les militants se plient à celle-ci, même s'ils sont d'avis contraire.

Le Bureau Directeur lance un appel à tous les responsables qui ont eu à se livrer à ce genre de comportement, à la retenue et au respect des statuts et règlement intérieur du parti. En se livrant à de telles dérives ils fragilisent davantage le parti qui vit déjà une rude épreuve après les législatives.

Le Bureau Directeur déclare que ces moments d'égarement ne nous fassent pas oublier le rôle que ces responsables ont eu à jouer dans notre parti qui demeure une référence. Il leur demande de se ressaisir et d'œuvrer ensemble avec tous les militants à la cohésion du parti et à sa refondation.

Le Bureau Directeur appelle tous les militants à la vigilance, et à la remobilisation pour la refondation de l'UFC.

L'UFC ne périra pas.
Ablodé, Ablodé, Ablodé

Fait à Lomé, le 16 octobre 2013

LE BUREAU DIRECTEUR